



CTPD DU 26 MARS

LA CGT IMPOT-TRESOR 31 MET SOUS PRESSION PARINI POUR QUE LES REPONSES AUX REVENDICATIONS LOCALES ARRIVENT AVANT LE 13 AVRIL !!!

Dans sa lettre ouverte au Directeur Général, la CGT IMPOT-TRESOR 31 avait fixé l'ultimatum du 26 mars, date du CTP Départemental, pour obtenir la confirmation écrite des engagements pris par M PARINI le 2 mars à Diagora-Labège:

- *Maintien des Trésoreries de proximité et de petite taille du Département de la Haute Garonne (L'Isle-en-Dodon, Aspet, Aurignac, Villefranche-de-Lauragais, Nailloux, Saint Béat,...) ;*
- *Examen de la révision du périmètre de la zone urbaine sensible pour permettre aux personnels du Mirail et de Basso Cambo de bénéficier de l'allocation spéciale de sujétion particulière;*
- *Pas de fermeture du centre des pensions de Toulouse ;*
- *Porter le dossier de l'indemnité de résidence au niveau fonction publique ;*
- *Prendre en charge la problématique HELIOS.*
- *Revoir à la hausse le nombre d'emplois pour le Centre Amende Service de Toulouse;*
- *Ne pas appliquer la loi de mobilité au sein de la DGFIP, notamment par la garantie de la réaffectation des agents sur le lieu de résidence en cas de restructuration ;*
- *Séparation des métiers assiette et recouvrement, ce qui suppose le non éclatement des Trésoreries.*

Mais aussi pour que M PARINI se prononce sur l'ensemble du contenu des cahiers revendicatifs qui lui ont été transmis et qui couvrent un large champ allant de la demande du maintien du CDIF à l'attribution de la NBI pour tous les agent(e)s du Département.

Face au mur de silence et après quelques explications sévères de texte, la CGT a provoqué une suspension de séance pour obliger le Directeur Régional à joindre le cabinet de M PARINI afin que ce dernier s'engage à nous répondre avant le 13 avril, date de la journée de mobilisation nationale unitaire de la DGFIP (à l'exception de la CGC).

A la reprise des débats, M LE FLOCH nous a informé que la réponse était en cours de rédaction et que celle-ci interviendrait dans le courant de la première quinzaine d'Avril.

Enfin, la CGT s'est exprimée pour indiquer que l'ensemble des syndicats du Département entendaient bien faire bloc commun pour mettre un terme à la situation de blocage social de notre administration et contraindre le Directeur Général à négocier sur la plate-forme revendicative nationale transmise par les organisations syndicales.

C'est ainsi que les syndicats du Département ont décidé de boycotter les prochains groupes de travail, jusqu'à nouvel ordre, pour ne pas servir de caution à l'entérinement de projets décidés unilatéralement.

La CGT est prête au dialogue à condition que celui-ci permette d'évoquer les préoccupations des collègues et apporte satisfaction à leurs revendications.

L'ampleur du mouvement social conjugué à la défaite cinglante de la majorité aux élections régionales commandent au patronat et au gouvernement d'ouvrir de véritables négociations sur la question de l'emploi, des salaires, des services publics et des conditions de travail mais aussi de stopper la réforme des retraites actuellement envisagée.

D'autres choix s'imposent que ceux de faire payer les salariés du privé et du public en lieu et place des véritables responsables de la crise.